

24. Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées (Marrakech 2013)

Situation le 31 juillet 2019

État/OIG	Date à laquelle l'État/OIG devient partie au Traité	État/OIG	Date à laquelle l'État/OIG devient partie au Traité
Afghanistan.....	26 octobre 2018	Kirghizistan.....	15 août 2017
Arabie saoudite.....	21 février 2019	Kiribati.....	31 octobre 2019
Argentine.....	30 septembre 2016	Lesotho.....	30 juillet 2018
Australie ¹	30 septembre 2016	Libéria.....	6 janvier 2017
Azerbaïdjan ²	24 décembre 2018	Malawi.....	14 octobre 2017
Belize.....	9 février 2019	Mali.....	30 septembre 2016
Bolivie (État plurinational de).....	12 juin 2019	Maroc.....	15 août 2019
Botswana.....	5 janvier 2017	Mexique.....	30 septembre 2016
Brésil.....	30 septembre 2016	Mongolie.....	30 septembre 2016
Burkina Faso.....	31 octobre 2017	Nigéria.....	4 janvier 2018
Cabo Verde.....	22 mai 2019	Ouganda.....	23 juillet 2018
Canada ¹	30 septembre 2016	Panama.....	10 mai 2017
Chili.....	30 septembre 2016	Paraguay.....	30 septembre 2016
Costa Rica.....	9 janvier 2018	Pérou.....	30 septembre 2016
El Salvador.....	30 septembre 2016	Philippines.....	18 mars 2019
Émirats arabes unis.....	30 septembre 2016	Qatar.....	24 janvier 2019
Équateur.....	30 septembre 2016	République de Corée.....	30 septembre 2016
États-Unis d'Amérique.....	8 mai 2019	République de Moldova.....	19 mai 2018
Fédération de Russie.....	8 mai 2018	République dominicaine.....	5 septembre 2018
Ghana.....	11 août 2018	République populaire démocratique de Corée.....	30 septembre 2016
Guatemala.....	30 septembre 2016	Saint-Vincent-et-les Grenadines.....	5 décembre 2016
Honduras.....	29 juin 2017	Singapour.....	30 septembre 2016
Îles Cook.....	19 juin 2019	Sri Lanka.....	5 janvier 2017
Îles Marshall.....	8 mai 2019	Tadjikistan.....	27 mai 2019
Inde.....	30 septembre 2016	Thaïlande.....	28 avril 2019
Israël.....	30 septembre 2016	Tunisie.....	7 décembre 2016
Japon ¹	1 ^{er} janvier 2019	Union européenne.....	1 ^{er} janvier 2019
Jordanie.....	26 septembre 2018	Uruguay.....	30 septembre 2016
Kenya.....	2 septembre 2017		

(Total: 57)

¹ Avec la déclaration prévue à l'article 4.4)

² La République d'Azerbaïdjan déclare que les provisions du Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées ne seront pas appliquées par la République d'Azerbaïdjan à l'égard de la République d'Arménie dans l'avenir; et

La République d'Azerbaïdjan déclare qu'elle n'est pas en mesure de garantir la mise en œuvre des dispositions du Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées sur ses territoires occupés par la République d'Arménie (la région du Nargono-Karabakh de la République d'Azerbaïdjan et les sept districts entourant cette région) jusqu'à la libération de ces territoires et l'élimination totale des conséquences de cette occupation.